



# ROAI DE SECURITE

ROBINET DE SECURITE GAZ G 1/2 A OBTURATION AUTOMATIQUE INTEGREE  
GAZ NATUREL PRIVATIF - A RACCORDER A UNE GAZINIERE / CUISINIERE

# BANIDES

& DEBEAURAIN

L'arrêté du 26 juin 1996 modifiant l'arrêté du 2 août 1977  
(article 10) précise qu'à compter du 1er juillet 1997, les nouvelles  
installations de gaz dans les bâtiments neufs ou existants devront  
être munies d'un système de déclenchement à obturation automatique intégrée ROAI



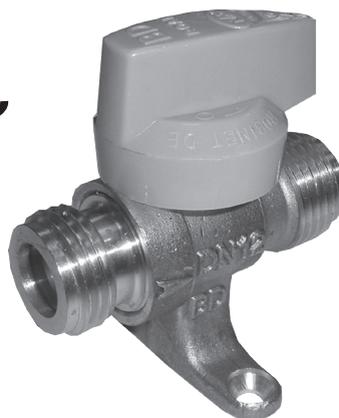
**Entrée / Sortie :** Calibre 12, Mâle G 1/2"

ROB-GAZ

**Certification :** conforme à la norme NF E 29-140, certifié NF ROB-GAZ

**Type de gaz :** gaz naturel, gaz propane en réseau

**Versions :** version standard, version design Platinum®



Matériel préconisé par :

Gaz de France  
DolceVita

Une marque de GDF SUEZ

Avec ou sans  
bouchon



## Obturation automatique

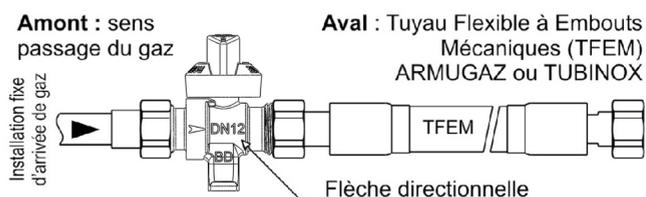
- Ce robinet est muni d'un obturateur de sécurité interrompant automatiquement le passage du gaz lors du débranchement ou du sectionnement du tuyau flexible.
- Après déclenchement du système de sécurité, vérifier l'intégrité du robinet et de l'installation gaz. Pour réarmer l'obturateur, fermer puis réouvrir le robinet.

## Domaine d'utilisation

- Ce robinet doit être installé sur une installation de gaz de la deuxième ou troisième famille (20 à 37mbar) et exposée à des températures allant de **-5°C à +60°C** : il est exclusivement réservé aux installations intérieures pour l'alimentation en gaz des appareils domestiques de cuisson.

## Précautions à suivre

- L'installation de ce robinet doit être réalisée en respectant la réglementation en vigueur et les règles de l'art par un professionnel qualifié.
- Pour permettre toutes les fonctions de ce robinet, il est indispensable que l'installation de gaz soit bien dimensionnée.
- Ne jamais introduire d'objet, quel qu'il soit, à l'intérieur du robinet.
- Ce robinet possède un sens de montage matérialisé par une flèche gravée sur le corps : il est impératif de respecter le sens de montage, sous peine de non fonctionnement du système d'obturation intégrée.

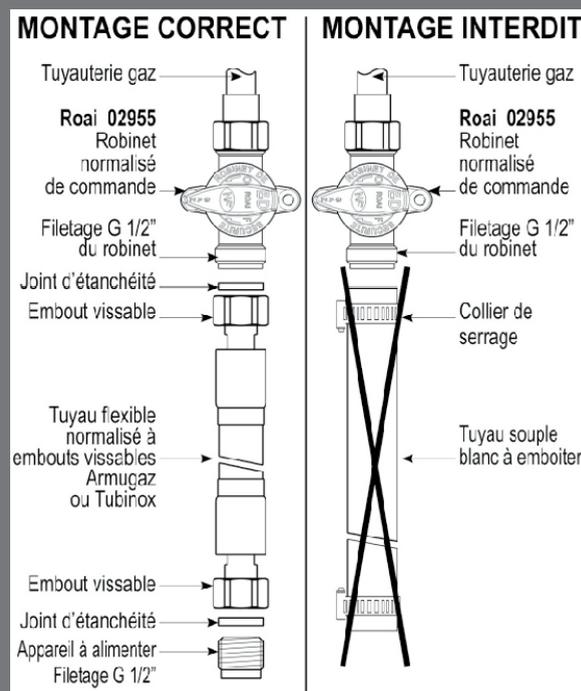


## Entretien

- Ce robinet est un appareil de sécurité : il ne doit pas être démonté, sous peine de non fonctionnement. Pour toute opération éventuelle d'entretien, faire appel à un professionnel qualifié.

## Installation

- Le ROAI doit être raccordé à l'appareil de cuisson à l'aide d'un tuyau flexible à embouts mécaniques (réf BD 00385 ou 00388) comme sur le schéma ci-dessous :



- S'il ne dessert aucun appareil, ce robinet de sécurité doit être obturé à l'aide d'un bouchon vissé G 1/2" NF.

- N'embroquer en aucun cas un tube souple sur le filetage de sortie du robinet de sécurité.

- Il est impératif de fermer le robinet en cas de problème sur le tuyau flexible d'alimentation en gaz (que le défaut ait provoqué ou non le déclenchement de l'obturateur), et avant toute intervention sur le tuyau flexible (démontage, remplacement...).

0.4055.021 k